

# LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU -syndicat majoritaire dans le second degré- dans votre établissement, à l'occasion d'une demande de mutation, lors de mobilisations, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent. Ainsi, il peut être force de proposition et porter la parole de la profession auprès du ministère.

Il vous propose des stages académiques et nationaux, des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des programmes. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

## Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : [www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html](http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html)

## Comment participer à la réflexion ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

## Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline, au sein du Secteur contenus, dans toutes les disciplines.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire ! Pour obtenir des informations plus précises : [contenus.secretariat@snes.edu](mailto:contenus.secretariat@snes.edu)

## ADHEREZ en LIGNE sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne si vous le souhaitez

## Demande d'adhésion

Coupon à remettre au représentant du SNES-FSU de votre établissement ou à envoyer au siège du SNES,  
46 avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13

Nom :  
Prénom :  
Sexe : H F      Date de naissance :  
Adresse :  
Complément d'adresse :  
CP :                      Localité :  
Courriel :  
Téléphone :  
Catégorie :              Echelon :  
Discipline :  
Nom de l'établissement :  
CP Etab : Ville Etab :

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

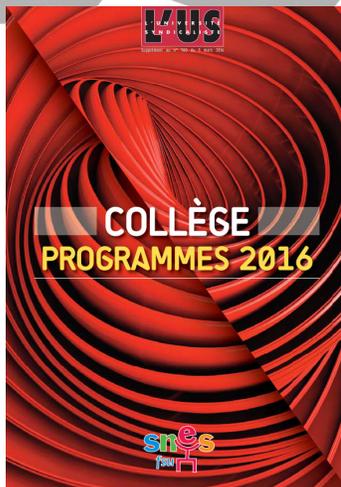
# TECHNOLOGIE

## ÉTAT DES LIEUX

Depuis 2006, les programmes de technologie au collège sont liés fortement aux enseignements de sciences et techniques industrielles du lycée. Associés aux derniers programmes, les volumineux documents d'accompagnement, difficilement exploitables et bien souvent inadaptés ou injonctifs, ont peu aidé les collègues, confrontés sans formation à une mise en œuvre simultanée sur les quatre années du collège. Enfin, la gestion du matériel pédagogique est rendue plus difficile depuis la transformation de l'heure de laboratoire en indemnité pour mission particulière.

La réforme du collège, qui favorise la pression pour l'EIST par la globalisation des horaires des enseignements scientifiques et technologique au cycle 3, a entraîné une réduction des horaires professeur.

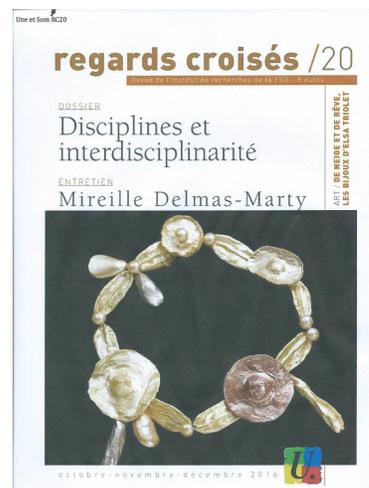
Mais ce qui affecte encore davantage notre discipline est la gestion catastrophique de la réforme des voies technologiques depuis 2012 qui, associée à la fermeture du concours de recrutement, bloque toutes les possibilités de mutation. Pour 2017 cinq académies seulement accueillent des collègues avec un barème inférieur à 500 points.



## QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

Le SNES-FSU est porteur de la double demande de repenser les programmes avec l'objectif de construire un réel enseignement de culture technologique généraliste destiné à tous les élèves. Au lycée un enseignement technologique de spécialité associé aux différents champs professionnels pourrait être pertinent.

Pour pallier les problèmes que posent actuellement le mouvement des enseignants de la discipline, le SNES-FSU demande la réouverture d'un concours de recrutement spécifique en technologie.



Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s.

Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique.

Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives

avec les collègues sur le site : [www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html](http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html)

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : [techno@snes.edu](mailto:techno@snes.edu)